

51. Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei, et nuntiaverunt dicentes quia filius ejus viveret.

52. Interrogabat ergo horam ab eis, in qua melius habuerit. Et dixerunt ei : Quia heri hora septima reliquit eum febris.

53. Cognovit ergo pater quia illa hora erat in qua dixit ei Jesus : Filius tuus vivit; et credidit ipse, et domus ejus tota.

54. Hoc iterum secundum signum fecit Jesus, cum venisset a Judæa in Galilæam.

51. Comme déjà il descendait, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui annoncèrent que son fils vivait.

52. Il leur demanda l'heure à laquelle il s'était trouvé mieux; et ils lui dirent : Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté.

53. Le père reconnut que c'était à cette heure-là que Jésus lui avait dit : Ton fils vit; et il crut, lui et toute sa maison.

54. Ce fut là le second miracle que fit Jésus, après être revenu de Judée en Galilée.

CHAPITRE V

1. Post hæc erat dies festus Judæorum, et ascendit Jesus Jerosolymam.

2. Est autem Jerosolymis Probatia piscina, quæ cognominatur hebraice Bethesda, quinque porticus habens.

1. Après cela, il y avait une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem.

2. Or il y a à Jérusalem la piscine des Brebis, qui s'appelle en hébreu Bethesda, et qui a cinq portiques.

diminutif *παίδιον*, qui exprime la tendresse du cœur paternel. Jésus emploie le mot *υἱός*; le narrateur se sert du substantif *παῖς*. — *Vadē*,... *vivit* (vers. 50). Jésus exauce le suppliant, tout en mettant sa foi à l'épreuve. Cette épreuve fut d'ailleurs parfaitement supportée : *credidit*... — *Horam*... *in qua*... (vers. 52). L'officier paraît avoir supposé que la fièvre, quoique guérie par Jésus, ne disparaîtrait que peu à peu, et non d'une manière instantanée. — *Hora septima* : à une heure de l'après-midi. — *Credidit*... (vers. 53). Cette fois, il crut que Jésus-Christ était le Messie. Comp. le vers. 50^b. — *Hoc iterum*... (vers. 54). Conclusion et récapitulation du narrateur.

SECTION II. — LE CONFLIT. V, 1 — XI, 56.

§ I. — Les débuts de la crise à Jérusalem. V, 1-47.

Elle fut occasionnée par un miracle de Jésus, opéré en un jour de sabbat. Dans les synoptiques aussi, nous voyons, à plusieurs reprises, des miracles du même genre exciter la colère et l'hostilité des autorités juives. Cf. Matth. xii, 1 et ss., 10 et ss.; Luc. xiii, 10 et ss.

1° Jésus guérit un paralytique auprès de la piscine de Bethesda. V, 1-9.

CHAP. V. — 1. Nouveau voyage de Jésus à Jérusalem à l'occasion d'une fête religieuse. — *Dies festus*. D'après la leçon la plus probable du texte grec : *ἑορτή* sans article, une fête. On a

beaucoup discuté depuis les premiers siècles sur la nature de cette fête. Ce fut sans doute l'une des trois grandes solennités (la Pâque, la Pentecôte, la fête des Tabernacles) qui exigeaient un pèlerinage à Jérusalem; la Pâque, d'après le sentiment le plus commun. De nombreux commentateurs modernes donnent la préférence à la fête des Purim, ou des Sorts, instituée en souvenir de la délivrance des Juifs par Mardochée. Cf. Esth. ix, 20 et ss. Cette opinion est peu vraisemblable, car cette solennité était plus profane que religieuse, et on la célébrait dans toutes les localités de la Palestine aussi bien qu'à Jérusalem. Voyez notre grand commentaire, p. 91-93.

2-4. La piscine de Bethesda. — *Est autem*... L'emploi du temps présent est à noter. Il est possible que la piscine existât encore à la fin du 1^{er} siècle, lorsque saint Jean composait son évangile. Dans le cas où elle aurait été détruite par les Romains en même temps que Jérusalem, le narrateur se représenterait les choses telles qu'elles existaient au moment du miracle. — *Probatia piscina*. Suivant la meilleure interprétation du grec : (Il y a) près de (la porte) des Brebis une piscine. Cette porte des Brebis, déjà mentionnée par Néhémie, iii, 1, 32, et ii, 39 (*ša'ar hašš'ôm*), était située au nord du temple, non loin de la porte actuelle de Saint-Étienne (*Att. géogr.*, pl. ix et xv). — *Hebraice* : dans l'idiome araméen, qu'on parlait à Jérusalem au temps de Jésus-Christ. — *Bethsaida*. Les manuscrits grecs varient entre *βήθσαιδα*, *βηθσαθά*

3. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum.

4. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua. Et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate.

5. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua:

6. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

7. Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata

3. Sous ces portiques étaient étendus un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, qui attendaient le mouvement de l'eau.

4. Car l'ange du Seigneur descendait de temps en temps dans la piscine, et en agitait l'eau ; et celui qui descendait le premier dans la piscine après que l'eau avait été agitée était guéri, quelle que fût sa maladie.

5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus, l'ayant vu couché et sachant qu'il était malade depuis longtemps déjà, lui dit : Veux-tu être guéri ?

7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la

et θηροσδᾶ. Ce dernier nom est peut-être le plus authentique ; il équivaut à l'araméen *be-ḥesda'*, maison de miséricorde. On ne connaît pas d'une manière exacte l'emplacement de cette piscine. On l'a identifiée souvent avec le Birket Iseraïn (piscine d'Israël), réservoir maintenant à sec, qu'on voit au nord du temple (Atl. géogr., pl. xiv). — *Quinque porticus* : galeries destinées à abriter les malades. — *In his jacebat...* (verset 3). Tableau vivant et pathétique. L'équivalent de l'adjectif *magna* manque dans les meilleurs manuscrits grecs. — *Languentium*. Expression générale, qui est aussitôt déterminée par les mots *cæcorum, claudorum...* — *Aridorum* (ξηρῶν) : des malheureux dont une partie du corps était pour ainsi dire desséchée. — Le trait *expectantium... motum* est omis dans un certain nombre de manuscrits grecs ; nous le croyons néanmoins suffisamment garanti. Le vers. 4 va nous dire en quoi consistait ce mouvement des eaux. Il est vrai que ce verset est omis lui-même par divers témoins ; mais on le trouve dans un plus grand nombre encore de manuscrits et de versions, et il n'est nullement, comme l'ont prétendu quelques critiques, « une explication légendaire », insérée après coup. Il rend compte de la présence des nombreux malades dont il vient d'être parlé ; et sans lui, comme on l'a justement fait remarquer, la réponse du paralytique à Jésus (cf. vers. 7) serait incompréhensible. — *Angelus... descendebat...* Plusieurs interprètes ont supposé que le narrateur s'exprime ici d'après le sentiment populaire, qui attribuait le mouvement d'ébullition intermittente et temporaire des eaux, et leur vertu bienfaisante, à l'intervention d'un ange. Mais une telle explication fait visiblement violence au texte. D'ailleurs, « quelle est la source médicinale qui puisse suffire à guérir les aveugles, les boiteux..., et n'importe quelle infirmité ? Et, si cette vertu est naturelle, pourquoi un seul malade est-il guéri ? C'est donc une vraie force miraculeuse que l'évangéliste signale ici. L'ange demeurait invisible ; si l'on supposait que l'agitation merveilleuse des eaux était due à une

intervention angélique, c'est parce que les Juifs aimaient à voir le ministère des anges partout où il y avait quelques faits surnaturels. En réalité, Dieu se sert souvent des esprits célestes en pareil cas. — *Et qui prior...* Celui-là seul était guéri.

5-9. Le miracle. — *Triginta et octo...* Non que cet infirme fût là depuis si longtemps ; mais il y avait trente-huit ans qu'il était malade. Ce détail fait ressortir la grandeur du prodige. D'après le vers. 7^b, il semble que la maladie ait consisté en une paralysie. — *Cum vidisset...* (vers. 6). Le cœur du bon Maître fut touché de pitié à la vue d'une aussi grande infortune. —



Guérison du paralytique de la piscine.
(Bas-relief de sarcophage.)

Cognovisset : par sa science divine. Cf. I, 47 et 48 ; II, 24-25, etc. — *Vis sanus...* ? Cette question avait pour but de provoquer la foi et l'espérance du malade. — *Hominem non...* (vers. 7). Il était seul au monde, et ne pouvait que s'avancer

piscine lorsque l'eau a été agitée ; et pendant que j'y vais, un autre descend avant moi.

8. Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton grabat, et marche.

9. Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son grabat, et marcha. Or ce jour-là était un jour de sabbat.

10. Les Juifs dirent donc à celui qui avait été guéri : C'est le sabbat ; il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat.

11. Il leur répondit : Celui-là même qui m'a guéri m'a dit : Prends ton grabat, et marche.

12. Ils lui demandèrent : Quel est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat, et marche ?

13. Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était ; car Jésus s'était retiré de la foule rassemblée en ce lieu.

14. Plus tard, Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Voici que tu as été guéri ; ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.

15. Cet homme alla, et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. C'est pourquoi les Juifs poursuivaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat.

fuerit aqua, mittat me in piscinam ; dum venio enim ego, alius ante me descendit.

8. Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum, et ambula.

9. Et statim sanus factus est homo ille, et sustulit grabatum suum, et ambulabat. Erat autem sabbatum in die illo.

10. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabatum tuum.

11. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula.

12. Interrogaverunt ergo eum : Quis est ille homo, qui dixit tibi : Tolle grabatum tuum, et ambula ?

13. Is autem qui sanus fuerat effectus, nesciebat quis esset ; Jesus enim declinavit a turba constituta in loco.

14. Postea invenit eum Jesus in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es ; jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.

15. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis quia Jesus esset qui fecit eum sanum.

16. Propterea persequebantur Judæi Jesum, quia hæc faciebat in sabbato.

tentement jusqu'à la piscine, de sorte qu'il lui était impossible de profiter de la puissance miraculeuse des eaux. — *Surge, tolle...* (vers. 8). Même parole que dans un incident analogue, raconté par les synoptiques. Cf. Matth. ix, 6, etc. — *Et statim...* (vers. 9). Pas le moindre intervalle entre l'ordre de Jésus et la guérison. — La note *erat... sabbatum...* a pour but de préparer la suite du récit.

2° Jésus est accusé de violer le sabbat. V, 10-18°.

10-13. Les Juifs, scandalisés par cette guérison opérée en un tel jour, cherchent à apprendre quel en était l'auteur. — *Judæi* : les chefs spirituels du peuple. Voyez I, 19 et le commentaire. — *Non licet...* Il était formellement interdit par la loi de porter un fardeau le jour du sabbat. Cf. Ex. xxiii, 12 ; xxxi, 14 ; Jer. xvii, 31, etc. Les adversaires de Jésus ne voient ici que ce fait matériel ; ils ne s'inquiètent pas des circonstances qui l'avaient occasionné. — *Qui me sanum...* (vers. 11). Le paralytique les ramène à la vraie situation. Sa réponse signifie : Celui qui a eu la puissance de me guérir avait évidemment aussi le droit de me permettre d'emporter mon lit, même en un jour de sabbat. — *Quis est ille...* (vers. 12). C.-à-d. : Quel est l'homme qui a osé mépriser ainsi la loi de Dieu ? — *Declinavit* (vers. 13). Jésus s'était perdu dans la foule, pour ne provoquer aucun mouvement

d'effervescence populaire. — *A turba*. D'après le grec : une foule étant dans ce lieu.

14-18°. Notre-Seigneur, accusé par les Juifs, se disculpe brièvement. — *In templo*. C'était sans doute un sentiment de reconnaissance qui avait conduit le paralytique dans le lieu saint. Le Sauveur, l'y ayant trouvé (*invenit*) ; peut-être l'avait-il expressément cherché, voulut guérir son âme comme son corps. — *Jam noli...* Cette recommandation, ainsi présentée, semblerait indiquer que la maladie avait été la conséquence de quelques péchés graves. Voyez Matth. ix, 2° et le commentaire. — *Deterius... aliquid...* : même en cette vie, à plus forte raison dans l'autre. — *Nuntiavit Judæis* (vers. 15). L'infirme avait pris des informations au sujet de son bienfaiteur. En le faisant connaître aux Juifs, il ne se doutait nullement qu'il lui créerait des embarras sérieux ; il voulait avant tout se justifier lui-même, et prouver qu'il avait bien fait d'obéir à ce saint thaumaturge. — *Persequebantur...* (vers. 16). De nombreux manuscrits grecs ajoutent : Et ils cherchaient à le tuer. L'hostilité des chefs du peuple contre Jésus va s'accroissant de plus en plus. — *Hæc faciebat*. Ce pluriel et cet imparfait montrent que les ennemis de Notre-Seigneur avaient en vue d'autres cas que la guérison du paralytique. Voyez les notes du vers. 8. — *Pater... usque modo...* (vers. 17). L'œuvre de Dieu est loin de

17. Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor.

18. Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solum solvebat sabbatum, sed et patrem suum dicebat Deum, æqualem se faciens Deo. Respondit itaque Jesus, et dixit eis :

19. Amen, amen dico vobis, non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit.

20. Pater enim diligit Filium, et omnia demonstrat ei quæ ipse facit; et majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini.

21. Sicut enim Pater suscitavit mortuos et vivificavit, sic et Filius quos vult vivificavit.

22. Neque enim Pater judicat quemquam; sed omne judicium dedit Filio,

17. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu'à présent, et moi aussi j'agis.

18. A cause de cela, les Juifs cherchaient encore davantage à le faire mourir, parce que non seulement il violait le sabbat, mais parce qu'en outre il disait que Dieu était son Père, se faisant égal à Dieu. Jésus reprit donc la parole, et leur dit :

19. En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, si ce n'est ce qu'il voit faire au Père; car tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement.

20. Car le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait; et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, afin que vous soyez dans l'admiration.

21. De même, en effet, que le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut.

22. Car le Père ne juge personne; mais il a remis tout le jugement au Fils,

s'être arrêtée avec la création; depuis cette époque lointaine, il n'a pas cessé un seul instant d'agir, car il conserve et gouverne le monde créé par lui. Qui donc pourtant oserait l'accuser de violer le sabbat? — *Et ego...* Jésus imite son Père céleste, et lui aussi, malgré le sabbat, il a le droit de travailler sans relâche. Pour être valable, l'argument suppose de la façon la plus évidente que Notre-Seigneur est Dieu lui-même, tout à fait égal à son Père. Les Juifs en comprirent fort bien la portée; mais cela ne fit qu'exalter leur haine : *propterea... magis...* (vers. 18^a). — *Patrem suum*. Dans le grec : son propre (ἴδιον) Père.

3^e Jésus développe sa justification personnelle. V, 18^b-47.

18^b-30. Première partie : œuvres divines que le Fils accomplit en coopération avec son Père. — *Amen, amen...* Les vers. 19-20 reviennent sur la déclaration qu'a rapidement esquissée le verset 17, et démontrent l'intimité qui règne entre le Père et le Fils. « Jésus proclame, sous forme négative d'abord (*non potest...*), sous forme positive ensuite (*quæcumque enim...*), qu'il exerce une activité semblable à celle du Père : il ne fait rien par lui-même, tout sur l'Indication de Dieu. » De nouveau, nous trouvons ici clairement exprimée l'identité de nature entre le Père et le Fils, et, par suite, l'identité de volonté, d'opérations; en effet, les fils ordinaires ont le pouvoir et le droit d'accomplir une foule de choses que leurs pères ne font pas, ou qu'ils sont même incapables de faire. Les mots « non potest... » ne marquent nullement un manque de

puissance dans le Fils; mais, tout au contraire, une absolue perfection, puisqu'ils indiquent qu'il est en tout semblable à son Père. — *Similiter* (ὁμοίως) *facit*. Non seulement le Fils accomplit les mêmes choses que le Père, mais il les fait de la même manière. — Motif de cette complète identité d'opérations : *Pater... diligit...* (verset 20). Lorsqu'ils aiment quelqu'un, les hommes lui font part de ce qu'ils possèdent et n'ont rien de caché pour lui; ainsi fait Dieu le Père à l'égard de son Fils, pour lequel il nourrit un amour infini. Ainsi s'expliquaient les œuvres admirables de Jésus. Mais il devait en faire de plus surprenantes encore, grâce à son union ineffable avec Dieu : *et majora...* — *Ut miremini*. Le verbe grec καταπληγήσησθε dénote un étonnement allant jusqu'à la stupéfaction. — *Sicut enim...* (vers. 21). Jésus va décrire en termes généraux ces « majora opera » qu'il vient de prédire. Le Fils a reçu le pouvoir de communiquer la vie spirituelle, vers. 21-27, et aussi celui de faire sortir les morts de leurs tombeaux par la résurrection des corps, versets 28-29. — L'idée exprimée en premier lieu, *sicut... Pater suscitavit...* (vers. 21), est générale et domine toute cette série de versets. — *Mortuos* : ceux qui sont morts soit au propre, soit au figuré. — *Quos vult...* Le Fils a donc une autorité égale à celle du Père sur ce point si important. « Ceux qu'il veut » : non pas d'une façon arbitraire, mais d'après les mérites ou les démérites des morts en question. D'où il suit que, dans cette seconde partie du vers. 21, il ne s'agit que de la résurrection spirituelle,

23. afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement; mais il est passé de la mort à la vie.

25. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront.

26. Car, comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné également au Fils d'avoir la vie en lui-même;

27. et il lui a donné le pouvoir d'exercer un jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme.

28. Ne vous étonnez pas de cela; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu;

23. ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem. Qui non honorificat Filium, non honorificat Patrem, qui misit illum.

24. Amen, amen dico vobis, quia qui verbum meum audit, et credit ei qui misit me, habet vitam æternam, et in iudicium non venit, sed transiit a morte in vitam.

25. Amen, amen dico vobis, quia venit hora, et nunc est, et qui mortui audient vocem Filii Dei, et qui audierint vivent.

26. Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso;

27. et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis est.

28. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei;

puisque tous les morts sans exception doivent ressusciter corporellement. — Les vers. 22-23 contiennent la raison pour laquelle le Fils ne donnera la vie de la grâce qu'à un certain nombre d'hommes : il a été institué juge suprême par son Père (*omne... dedit...*), et il rendra à chacun suivant ses œuvres. Ce droit de juger l'humanité est ainsi un des « *majora opera* » de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Les mots *neque... Pater iudicat...* ne doivent pas être pris dans un sens absolu. Le Père est juge aussi bien que le Fils; ce qui est affirmé ici, c'est qu'il ne juge pas sans le Fils, à l'exclusion du Fils. Comme plus haut, III, 17-18, le verbe juger a dans ce passage la signification de condamner. — *Ut omnes...* (vers. 23). But que s'est proposé le Père en confiant à son Fils la puissance de juger le monde. L'identité des pouvoirs a pour conséquence l'identité des hommages à recevoir des hommes : le Fils a droit aux mêmes honneurs que le Père, c.-à-d., à des honneurs divins. — Conséquence de cette volonté de Dieu le Père : *qui non honorificat... non...* Cela est évident, puisque le Fils est le représentant et l'égal du Père. — *Amen, amen...* (vers. 24). Jésus fait jusqu'à trois fois appel au témoignage de Dieu dans cette première partie de son discours. Cf. vers. 19 et 25. Les vers. 24-25 nous montrent le Fils exerçant dans le temps le double pouvoir de ressusciter spirituellement et de juger les hommes. — *Qui... audit... et credit...* C'est donc chaque individu qui décide, en fin de compte, s'il aura la vie éternelle, ou s'il sera condamné à jamais. — *Habet..., non venit...* L'emploi du temps présent est à remarquer, et de même plus bas (*transiit*), celui du temps passé. D'une part, il s'agit d'un droit acquis

pour toujours (cf. III, 36); de l'autre, d'un fait déjà accompli. — *Morte* : la mort spirituelle, à laquelle tous les hommes appartiennent en naissant. — *Amen...* (vers. 25). Répétition solennelle, sous une nouvelle forme, de l'assertion qui précède. — *Venit hora, ... nunc est...* La voix du Fils de Dieu retentissait alors même parmi les morts spirituels, pour les vivifier; libre à chacun d'eux de l'écouter et de lui obéir, pour mériter ainsi de renaître d'une manière surnaturelle. — *Sicut enim...* (vers. 26). Jésus démontre son affirmation des vers. 24 et 25 : il est capable de produire la vie, parce qu'il est, comme son Père, une source de vie. Cf. I, 4. — *In semetipso*. C.-à-d., essentiellement, sans avoir reçu la vie de personne. — *Dedit...* *Filio* : au Fils en tant qu'il s'est fait homme, car, en sa qualité de Verbe incarné, il possède aussi la vie par lui-même. — *Et potestatem...* (vers. 27) : ainsi qu'il a été dit au vers. 22. Mais il est remarquable que Jésus, qui a insisté sur son pouvoir de procurer la vie, ne parle qu'en termes rapides de la puissance qu'il a de condamner. — *Nolite mirari...* C.-à-d. : Ne vous étonnez pas de ce que je viens de dire, car je vais vous révéler une vérité plus surprenante encore. En effet, nous apprenons dans les vers. 28 et 29 comment le Fils exercera à la fin des temps son droit de ressusciter corporellement et de juger les morts. C'est là une nouvelle preuve de l'intimité qui existe entre lui et le Père. — *Venit hora*. Cette fois, Jésus n'ajoute pas « et nunc est » (cf. vers. 25), parce qu'il s'agit de la résurrection générale et du jugement dernier, à l'époque de la consommation des siècles. — *In monumentis* : dans les tombeaux. On le voit, Notre-Seigneur ne parle plus maintenant de la

29. et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii.

30. Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, judico; et iudicium meum justum est, quia non quero voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.

31. Si ego testimonium perhibeo de meipso, testimonium meum non est verum.

32. Alius est qui testimonium perhibet de me, et scio quia verum est testimonium quod perhibet de me.

33. Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati.

34. Ego autem non ab homine testimonium accipio; sed hæc dico ut vos salvi sitis.

35. Ille erat lucerna ardens et lucens. Vos autem voluistis ad horam exultare in luce ejus.

29. et ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection de la vie; mais ceux qui auront fait le mal en sortiront pour la résurrection du jugement.

30. Je ne puis rien faire de moi-même: selon ce que j'entends, je juge; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé.

31. Si c'est moi qui rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai.

32. C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai.

33. Vous avez envoyé auprès de Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

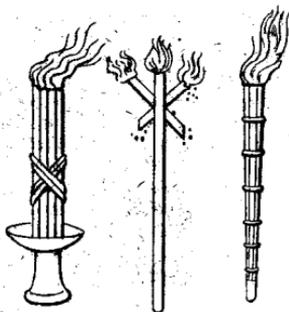
34. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage; mais je dis cela afin que vous soyez sauvés.

35. Jean était une lampe ardente et brillante; et vous avez voulu vous réjouir une heure à sa lumière.

résurrection spirituelle. — *Qui bona...*, mala (vers. 29). Désignation abrégée de l'ensemble de la vie, de la conduite, et nouvelle preuve qu'il n'y aura rien d'arbitraire dans le jugement du Fils. — *In resurrectionem vitæ...*, *judicii*. C.-à-d., une résurrection qui conduit à la vie éternelle ou à une éternelle damnation, au ciel ou à l'enfer. — *Non possum...* Le vers. 30 conclut la première partie de ce discours, en revenant à la pensée par laquelle elle s'est ouverte. Comp. le vers. 19. Toutes ces grandes choses, ce n'est point par lui-même que le Fils les accomplira, mais par suite de l'harmonie parfaite qui règne entre sa volonté et celle du Père. Le pronom *ego* a une importance particulière en cet endroit: Jésus s'identifie ouvertement avec le Fils de Dieu. — *Sicut audio*: selon ce qu'il entend de la part du Père. Aussi son jugement est-il nécessairement juste et infallible.

31-40. Seconde partie du discours: témoignages par lesquels le Père sanctionne les déclarations du Fils. — *Si ego...* Prévenant une objection (cf. VIII, 13), Jésus concède à ses adversaires qu'en tant qu'homme il a besoin d'un témoignage qui garantisse sa véracité. Ce témoignage, il va le leur fournir amplement. — C'est d'abord le témoignage de Dieu lui-même: *Alius est...* (vers. 32). Dans cet « autre », en effet, il ne faut pas voir Jean-Baptiste, dont Jésus va parler immédiatement, mais Dieu le Père. Cf. VII, 28; VIII, 26. — Il y a ensuite le témoignage du précurseur, vers. 33-35, témoignage provoqué et entendu par ceux auxquels Notre-Seigneur s'adressait alors: *Vos misistis...* Cf. I, 19 et ss. — *Ego autem...* (vers. 34). Restriction importante. Si le Sauveur a mentionné le témoignage de Jean, ce n'est pas pour lui-même, comme s'il avait eu besoin d'un secours humain;

c'est pour le bien de ses propres ennemis, afin qu'ils puissent croire plus facilement en lui et être sauvés (*ut... salvi...*). — *Ille... lucerna...* (vers. 35). Éloge du précurseur; mais cet éloge même démontre combien Jean était inférieur au



Torches antiques.
(D'après les monuments grecs.)

Messie: celui-ci était la lumière personnifiée (cf. I, 7), celui-là une simple lampe (λύγος) à l'éclat emprunté. L'imparfait *erat* semble signifier que Jean-Baptiste était alors en prison et que son ministère avait pris fin. — *Ardens et lucens*. Dans le grec: (une lampe) allumée et luisante. — *Vos... voluistis...* Les Juifs avaient fait à Jean-Baptiste un accueil tout frivole: au lieu de mettre à profit ses graves enseignements, ils n'avaient pensé qu'à se réjouir, comme des enfants, à la lueur éclatante de cette lampe mystique, et cela *ad horam*, d'une manière transitoire. Cf. Matth. XI, 16-19. Allusion au

36. Mais moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, les œuvres mêmes que je fais, rendent de moi le témoignage que c'est le Père qui m'a envoyé.

37. Le Père, qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni contemplé sa face.

38. Et vous n'avez pas sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé.

39. Vous scrutez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle ; ce sont elles aussi qui rendent témoignage de moi.

40. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie.

41. Je n'accepte pas la gloire qui vient des hommes.

42. Mais je vous connais, et je sais que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous.

36. Ego autem habeo testimonium majus Joanne ; opera enim quæ dedit mihi Pater ut perficeriam ea, ipsa opera quæ ego facio testimonium perhibent de me, quia Pater misit me.

37. Et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me ; neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis.

38. Et verbum ejus non habetis in vobis manens, quia quem misit ille, huic vos non creditis.

39. Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere ; et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me.

40. Et non vultis venire ad me, ut vitam habeatis.

41. Claritatem ab hominibus non accipio.

42. Sed cognovi vos, quia dilectionem Dei non habetis in vobis.

peu de durée de l'enthousiasme produit sur ces âmes légères par l'apparition du précurseur. — *Ego autem...* (vers. 36). Jésus revient avec plus de détails sur le témoignage de son Père : témoignage manifesté soit dans les œuvres magnifiques que le Sauveur accomplissait au nom de Dieu, vers. 36, soit dans les oracles des saints Livres, vers. 37-40. — *Opera... quæ...* Ces mots désignent non seulement les miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais aussi sa prédication, la conversion des pécheurs, le jugement des incrédules, etc. Sa vie entière atteste qu'il était réellement l'envoyé de Dieu : *testimonium... quia... misit...* — *Pater ipse...* (vers. 37). Cet autre témoignage provenait plus directement de Dieu que celui des œuvres du Sauveur. Il n'est pas probable qu'il ait consisté dans la voix céleste entendue au moment du baptême de Jésus. Cf. Matth. III, 17, etc. Nous pensons que Jésus aborde dès cet endroit le témoignage que son Père lui avait rendu dans les Écritures. — La seconde moitié du vers. 37 et le vers. 38 tout entier contiennent un reproche sévère. Les Juifs ne s'étaient laissé convertir « par aucun des moyens dont Dieu s'était servi pour faire pénétrer sa révélation jusqu'à eux. Jésus signale trois de ces moyens, qui s'adressaient au sens de l'ouïe (*neque vocem...*), au sens de la vue (*neque speciem...*) et au cœur (*non... in vobis...*), qui sollicitaient par conséquent la conscience humaine de toutes manières ». Les Juifs n'avaient profité d'aucun d'eux. — *Verbum... manens*. Cette parole divine était écrite dans les Livres saints ; mais elle ne passait pas dans les âmes pour les transformer. — Raison de tout cela : *quia... non creditis*. Les pronoms *ille, huic* et *vos* sont très accentués. — *Scrutamini...* (vers. 39). Le

verbe ἐπευζήτησθε n'est pas à l'impératif, mais à l'indicatif présent : Vous scrutez... En effet, depuis l'exil surtout, les Juifs étudiaient sans cesse l'Écriture, « mais beaucoup plus pour en compter les mots et les syllabes, que pour en pénétrer le sens et l'esprit. » — *Quia... putatis...* Ils avaient raison de penser ainsi (cf. Lev. XVIII, 5 ; Rom. VII, 12, etc.) ; mais, par cette réflexion, Jésus leur adresse un nouveau reproche, parce qu'ils s'imaginaient faussement que la possession des divines Écritures leur assurait à elle seule la vie éternelle. — *Illæ sunt quæ...* Rien de plus vrai. Voyez Luc. XXIV, 27 et les notes, et aussi l'Introduction générale placée en tête du tome I, p. 2 et ss. « Jésus-Christ que les deux Testaments regardent : l'Ancien, comme son attente ; le Nouveau, comme son modèle ; tous deux, comme leur centre. » (Pascal.) — *Et non vultis...* (vers. 40). Singulière contradiction entre leurs sentiments et leur conduite. La Bible les renvoyait au Messie ; tout démontrait que Jésus était ce Christ promis, et l'on refusait de venir à lui pour posséder la vraie vie (*ut vitam...*).

41-47. Troisième partie du discours : les causes de l'incrédulité des Juifs et ses terribles résultats. Jésus mentionne d'abord les motifs du mauvais vouloir de ses ennemis, vers. 41-44 ; il prédit ensuite la condamnation qui les attend, vers. 45-47. — *Claritatem* (δόξαν, la gloire)... Notre-Seigneur prévient encore une objection de ses contradicteurs : s'il se plaint de leur manque de foi, ce n'est point à cause d'une ambition non satisfaite et mécontente ; personnellement, il n'a nul besoin d'eux et de leurs hommages. — *Cognovi vos* (vers. 42). Il les connaît à fond, complètement, et c'est ainsi qu'il lit dans leurs

43. Ego veni in nomine Patris mei, et non accipitis me; si alius venerit in nomine suo, illum accipietis.

44. Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ad invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non quæritis?

45. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem; est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis.

46. Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit.

47. Si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis?

43. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez votre gloire les uns des autres, et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul?

45. Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous espérez.

46. Car, si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi, puisque c'est de moi qu'il a écrit.

47. Mais, si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?

CHAPITRE VI

1. Post hæc abiit Jesus trans mare Galilææ; quod est Tiberiadis;

1. Après cela, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, ou de Tibériade;

coeurs le premier motif de leur incrédulité. Ils n'ont pas un véritable amour de Dieu (*quia dilectionem...*); il est donc naturel qu'ils ne le reçoivent pas, lui, le Fils et l'envoyé du Père : *ego veni...* et *non...* (vers. 43). — *Si alius...* : un faux Messie, se présentant *in nomine suo*, sans avoir reçu aucune mission de Dieu. — *Illum accipietis* : comme le montre l'histoire des faux Messies nombreux qui séduisirent tour à tour une partie de la nation juive, durant les premiers siècles de notre ère. Il y a beaucoup d'ironie dans ce trait. — *Quomodo vos...* (verset 44). Jésus indique une seconde raison de l'incrédulité des Juifs : c'est leur orgueil, leur ambition démesurée. Remarquez l'énergie du langage. — *Gloriam ad invicem...* Le contraire de ce que faisait Notre-Seigneur. Comp. le verset 41. Sur ce désir insatiable d'approbation et de gloire humaines, voyez XII, 43; Matth. VI, 1-5, 16-18; XXIII, 5-12, etc. — *Quæ a solo Deo...* Dans le grec : la gloire qui vient du seul vrai Dieu. — *Nolite putare...* (vers. 45). Ne tirez pas de mes reproches actuels la conclusion qui suit. Les vers. 45-47 exposent le résultat, redoutable pour les Juifs, de leur refus de croire en Jésus : Moïse lui-même, sur l'appui duquel ils croyaient pouvoir compter, sera le premier à les condamner. — Le Sauveur va indiquer « la cause de cette immense déception qui les attend » : *St... crederetis...* (vers. 46). Au lieu de *forstian*, il faudrait « utique »; c.-à-d., certainement. Si les Juifs avaient été les vrais dis-

ciples de Moïse, ils auraient été aussi les disciples de Jésus. — *De me enim...* Parole majestueuse, qui ne doit pas seulement s'entendre de quelques oracles messianiques isolés, tels que Gen. III, 15; Deut. XVIII, 15, 18, etc., mais « de tous les types, les sacrifices, les cérémonies symboliques du culte, qui avaient en vue le futur libérateur du peuple de Dieu ». — *Si autem...* (vers. 47). L'antithèse porte moins sur les substantifs *litteris* (γράμματα, écrits) et *verbis*, que sur les pronoms *illius* et *meis*. En effet, la comparaison a lieu entre Moïse et le Christ.

§ II. — *Début de la crise en Galilée.* VI, 1-72.

Même dans cette province, où Notre-Seigneur avait été d'abord si bien accueilli (cf. IV, 45), la lutte va éclater aussi. D'un côté, Jésus refusera de se prêter aux espérances charnelles des Juifs en ce qui concernait le Messie; de l'autre, il exigera plus que jamais de ses disciples la foi en sa personne et en sa parole. Pour ces motifs, un grand nombre se sépareront de lui.

1° Les deux prodiges qui servirent d'occasion à la crise. VI, 1-21.

CHAP. VI. — 1-15. Miracle de la multiplication des pains. C'est un des rares épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur qui soit raconté par les quatre évangélistes. Leurs narrations s'harmonisent parfaitement, quoique chacune d'elles présente quelques particularités distinctes. Cf. Matth. XIV, 13-21; Marc. VI, 30-44; Luc. IX,

2. et sequebatur eum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur.

3. Subiit ergo in montem Jesus, et ibi sedebat cum discipulis suis.

4. Erat autem proximum Pascha, dies festus Judæorum.

5. Cum sublevasset ergo oculos Jesus, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi ?

6. Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

7. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat.

8. Dicit ei unus ex discipulis ejus, Andreas, frater Simonis Petri :

9. Est puer unus hic, qui habet quinque panes hordeaceos, et duos pisces ; sed hæc quid sunt inter tantos ?

10. Dixit ergo Jesus : Facite homines discumbere. Erat autem fœnum multum in loco. Discubuerunt ergo viri, numero quasi quinque millia.

2. et une multitude nombreuse le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il opérait sur les malades.

3. Jésus monta donc sur une montagne, et là il s'assit avec ses disciples.

4. Or la Pâque, jour de fête des Juifs, était proche.

5. Ayant donc levé les yeux, et voyant qu'une très grande multitude venait à lui, Jésus dit à Philippe : Où achèterons-nous des pains pour leur donner à manger ?

6. Mais il disait cela pour l'éprouver ; car, lui, il savait ce qu'il allait faire.

7. Philippe lui répondit : Deux cents deniers de pains ne suffiraient pas pour que chacun en reçût un peu.

8. Un de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

9. Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde ?

10. Jésus dit donc : Faites asseoir ces hommes. Or il y avait beaucoup d'herbe en ce lieu. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes.

10-17. Les vers. 1-4 servent d'entrée en matière. — *Post hæc*. Transition très vague. Saint Jean omet en cet endroit des faits nombreux, exposés par les trois premiers narrateurs. Voyez notre *Synopsis*, §§ 41-62. Nous avons dit dans l'Introduction, p. 463, 4^e, qu'il glisse sur les épisodes qui allaient moins à son but, et qu'il insiste seulement sur un petit nombre d'incidents, qui avaient servi d'occasion à d'importants discours du Sauveur. — *Abiit trans mare...* D'après saint Luc, ix, 10, à Bethsaïda-Julias, au nord-est du lac. Saint Marc, vi, 31, nous fait connaître le motif de ce voyage : Jésus se retirait dans cette région solitaire, pour procurer un peu de repos à ses apôtres, qui rentraient fatigués à la suite de leur première mission. — *Quod...* *Tiberiads*. Nom plus connu des lecteurs de saint Jean que la dénomination juive « mer de Galilée ». Tiberiade était une ville d'une certaine importance, bâtie par Hérode Antipas sur la rive droite du lac, et ainsi nommée en l'honneur de l'empereur Tibère (*Atl. géogr.*, pl. x et xi). — *Sequebatur...*, *videbant...* *faciebat* (vers. 2). Imparfais qui expriment la durée. Sur les nombreux miracles que Notre-Seigneur opérait alors, voyez Matth. xiv, 1-2. — *In montem* (vers. 3). Dans le grec : τὸ ὄρος, avec l'article ; la montagne qui se trouvait là. — *Sedebat* : se reposant, suivant l'intention qui l'avait conduit en ce lieu. — *Erat...* *proximum...* (vers. 4). Note chronologique très précieuse. C'était probablement la troisième Pâque depuis le commencement de la vie publique du Sauveur (voyez II, 13 ; v, 1 et le commentaire ; Luc, vi, 1), juste un an

avant la dernière Pâque et la passion de Jésus. — *Cum sublevasset...* Les vers. 5-13 nous donnent le récit du miracle. La plupart des détails du vers. 5 sont propres à saint Jean. — *Dicit ad...* Non pas immédiatement après l'arrivée des foules, mais, comme on le voit par les autres récits, sur le soir, lorsque Jésus eut longuement parlé au peuple et guéri les malades qu'on lui avait amenés. — *Tentans eum* (vers. 6) : voulant mettre la foi de Philippe à l'épreuve. — *Ducentorum denariorum* (vers. 7). Saint Marc cite aussi ce trait. La somme équivalait à environ 166 fr. « La bourse qui servait à l'entretien de Jésus et de ses disciples n'avait probablement jamais renfermé une telle fortune. » — *Dicit Andreas* (vers. 8). D'un tempérament actif, il a déjà pris des informations sur les ressources dont on pouvait disposer. Elles étaient à peu près nulles, la foule ayant déjà consommé les vivres dont elle était munie. — *Puer*. Un jeune garçon, d'après le grec : παιδάριον. — *Hordeaceos*. Détail propre à saint Jean, comme le précédent. La classe pauvre se nourrissait habituellement de pain d'orge. — *Pisces*. Le mot grec ὀψάρια désigne au propre tout aliment préparé sur le feu et qu'on mange avec le pain (l'« obsonium » des Latins) ; spécialement les poissons grillés, comme c'est ici le cas. Cf. xxi, 9, 13 ; Luc. xxiv, 42. — *Discumbere* (vers. 10) : s'asseoir par groupes, afin que la distribution fût faite avec plus d'ordre. Cf. Marc, vi, 39 ; Luc, ix, 14. — *Fœnum multum*. En effet, on était alors à la fin de mars ou au commencement d'avril, et la pluie du printemps était tombée.

11. Jésus prit alors les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis ; *il leur donna de même des poissons, autant qu'ils en voulaient.*

12. Lorsqu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, pour qu'ils ne se perdent pas.

13. Ils les ramassèrent donc, et ils remplirent douze corbeilles avec les morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous eurent mangé.

14. Ces hommes, ayant donc vu le miracle qu'avait fait Jésus, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde.

15. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir l'enlever pour le faire roi, s'enfuit de nouveau, tout seul, sur la montagne.

16. Lorsque le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17. Et étant montés dans une barque, ils s'avancèrent vers Capharnaüm, de l'autre côté de la mer. Or il faisait déjà nuit, et Jésus n'était pas venu à eux.

11. *Acceptit ergo Jesus panes; et cum gratias egisset, distribuit discumbentibus; similiter et ex piscibus quantum volebant.*

12. *Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis: Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant.*

13. *Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis, quæ superaverunt his qui manducaverant.*

14. *Illi ergo homines cum vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant: Quia hic est vere propheta qui venturus est in mundum.*

15. *Jesus ergo cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus.*

16. *Ut autem sero factum est, descendunt discipuli ejus ad mare.*

17. *Et cum ascendissent navim, venerunt trans mare in Capharnaum. Et tenebræ jam factæ erant, et non venerat ad eos Jesus.*

La foule s'assit sur ce tapis de verdure. — *Virt...* *quinque milia*. Sans compter les femmes et les enfants, ajoute saint Matthieu, xiv, 21. — *Accepti...*, et *cum...* (vers. 11). Mêmes détails que dans les synoptiques. Le trait *quantum volebant*, qui fait ressortir la grandeur du prodige, est propre au quatrième évangile. — *Colligite...*



Multiplication des pains.
(Ancienne mosaïque.)

collegerunt... (vers. 12 et 13). Comme dans les narrations antérieures. — *Illi ergo...* Les vers. 14 et 15 décrivent l'enthousiasme qui fut excité dans la foule par cet éclatant miracle. — *Hic*

est... propheta (δ προφήτης : le prophète déterminé)... C.-à-d., le Messie. Allusion à Deut. xviii, 15. Le prophète annoncé par Moïse était identifié au Messie par les uns, tandis que d'autres l'en distinguaient. Cf. i, 21. — *Cum... cognovisset...* (vers. 15) : pas nécessairement ici au moyen de sa science divine; il était facile, en voyant l'attitude de la foule, de comprendre ce qui se passait. — *Ut raperent...* On voulait enlever Jésus de force, l'emmener à Jérusalem et le proclamer roi : roi-Messie, roi temporel surtout, qui secouerait le joug de Rome et soumettrait tout l'univers à Israël, conformément aux espérances grossières que la plus grande partie du peuple juif rattachait alors à l'avènement de son Christ. — *Fugit*. Dans plusieurs manuscrits faisant autorité, nous lisons : ἀνεχώρησεν, il se retira, au lieu de φεύγει, il s'enfuit. Jésus se soustrait à ces ovations profanes, car ce n'est pas ainsi qu'il désirait délivrer son peuple, ni l'humanité. C'est l'opposition qui existait entre lui et ses compatriotes relativement au vrai rôle du Messie, qui amena finalement sa mort. — *Solus* : n'emmenant aucun de ses disciples avec lui.

16-21. Jésus marche miraculeusement sur les flots. Saint Matthieu, xiv, 22-33, et saint Marc, vi, 45-52, racontent aussi cet épisode. La narration du quatrième évangile est la plus concise des trois. — *Ut autem...* Les vers. 16-18 préparent le récit de ce nouveau prodige. — *Sero*. Assez tard, après le coucher du soleil. Craignant que ses disciples ne se lassassent entrat-

18. Mare autem, vento magno flante, exurgebat.

19. Cum remigassent ergo quasi stadia viginti quinque aut triginta, vident Jesum ambulans supra mare, et proximum navi fieri, et timuerunt.

20. Ille autem dicit eis : Ego sum, nolite timere.

21. Voluerunt ergo accipere eum in navim, et statim navis fuit ad terram in quam ibant.

22. Altera die, turba quæ stabat trans mare vidit quia navicula alia non erat ibi nisi una, et quia non introisset cum discipulis suis Jesus in navim, sed soli discipuli ejus abiissent.

23. Aliæ vero supervenerunt naves a Tiberiade, juxta locum ubi manducaverant panem, gratias agente Domino.

24. Cum ergo vidisset turba quia Jesus non esset ibi, neque discipuli ejus, ascenderunt in naviculas, et venerunt Capharnaüm, querentes Jesum.

25. Et cum invenissent eum trans

18. Cependant la mer se soulevait, au souffle d'un grand vent.

19. Lorsqu'ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer, et qui s'approchait de la barque; et ils eurent peur.

20. Mais il leur dit : C'est moi, ne craignez point.

21. Ils voulurent alors le prendre dans la barque, et aussitôt la barque se trouva au lieu où ils allaient.

22. Le lendemain, la foule qui était restée de l'autre côté de la mer remarqua qu'il n'y avait eu là qu'une seule barque, et que Jésus n'était pas entré dans cette barque avec ses disciples, mais que les disciples seuls étaient partis.

23. Cependant d'autres barques arrivèrent de Tiberiade, près du lieu où ils avaient mangé le pain après que le Seigneur eut rendu grâces.

24. La foule, ayant donc vu que Jésus n'était pas là, non plus que ses disciples, monta dans les barques, et vint à Capharnaüm, cherchant Jésus.

25. Et l'ayant trouvé de l'autre côté

ner par l'enthousiasme du peuple, Jésus les avait contraints de s'embarquer immédiatement. Cf. Matth. xiv, 22; Marc. vi, 45. — *Venerunt* (vers. 17). D'après le grec : ils allaient; c.-à-d., ils se dirigeaient. — *In Capharnaüm*. Saint Marc, vi, 45, nomme Bethsaïda (celle de la rive occidentale); mais elle était voisine de Capharnaüm (*Atl. géogr.*, pl. x et xi). — *Vento magno...* (vers. 19). Les ténèbres, l'absence de leur Maître, puis l'orage, trois causes d'angoisse pour les apôtres. — *Cum remigassent* (vers. 19). Le vent était contraire, disent les deux autres narrateurs. — *Stadia viginti...* Le stade équivalait à 185^m; cela fait donc en tout 4625 ou 5500^m. D'après Joséphe, *Bell. jud.*, III, 10, 7, le lac était large d'environ 40 stades. Saint Matthieu et saint Marc disent d'une manière générale que Jésus rejoignit les apôtres au milieu de la mer; saint Jean précise davantage. — *Vident Jesum...* Voyez les deux autres narrations, qui sont beaucoup plus complètes. — *Timuerunt*. Ils croyaient voir un fantôme. La parole encourageante *Ego sum, nolite...* (vers. 20), est identique dans les trois récits. — *Voluerunt...* (vers. 21). À l'imparfait dans le grec : Ils voulaient le recevoir dans la barque. Ce qui peut signifier : Ils étaient disposés à le recevoir... Mais le verbe vouloir est souvent employé par les classiques dans le sens de faire une chose volontiers, avec joie; or les narrations parallèles nous montrent que c'est cette seconde interprétation que nous devons préférer, puisqu'elles affirment que Jésus monta dans la barque et acheva le voyage avec ses

disciples. — *Statim navis...* Le vent ayant aussitôt cessé (saint Matthieu et saint Marc), on put franchir promptement le reste de la distance. Il n'est donc pas nécessaire ici d'admettre un troisième miracle.

2° Le discours de Jésus à Capharnaüm et ses résultats. VI, 22-72.

22-24. L'occasion : la foule rejoint Notre-Seigneur sur la rive occidentale du lac. Dans le grec, ces trois versets ne forment qu'une seule longue période; circonstance extraordinaire, tant les phrases de saint Jean sont d'ordinaire courtes et hachées. — *Altera die...* Une partie de la foule était demeurée sur le rivage nord-est, dans l'espoir de revoir Jésus et d'être témoin de quelque autre prodige. Comp. le verset 26. — *Vidit quia...* Ceux qui composaient cette foule se souvinrent donc qu'il n'y avait eu en cet endroit, la veille, qu'une seule barque, celle dans laquelle les apôtres s'étaient embarqués sans prendre Jésus avec eux. Ils conclurent de là que Notre-Seigneur n'était pas encore parti. — *Aliæ vero...* Les propriétaires de ces barques les avaient peut-être amenées pour gagner quelque argent, en ramenant une partie du peuple sur le rivage occidental. — *Ascenderunt...* (vers. 24) : désespérant de trouver Jésus dans les parages du nord.

25-33. Première partie du discours : le pain matériel, et le pain spirituel promis par Jésus. C'est comme un dialogue très vivant entre le divin Maître et les Juifs. Cf. vers. 25-27, 28-29, 30-33. — *Cum invenissent...* : dans la synagogue